



PRÉFET DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 22/06/26

Canicule : déclenchement du niveau de vigilance rouge dans le Loiret

Le département du Loiret a été placé en vigilance météorologique rouge pour canicule, à compter de 12h00 ce dimanche 21 juin 2026.

L'épisode caniculaire en cours sur le territoire métropolitain est étendu et durable. Une nouvelle hausse sensible des températures est attendue à partir du dimanche 21 juin. Les températures devraient atteindre 38 à 41 °C dans le département en début de semaine prochaine et les températures pourraient se maintenir au dessus de 35°C les jours suivants.

Dans le cadre de la fête de la musique et des fortes chaleurs, le préfet appelle à limiter la consommation d'alcool afin de préserver les services de secours et de soins et de permettre aux soignants de se concentrer sur la prise en charge des personnes les plus vulnérables. La consommation d'alcool en période de fortes chaleurs accentue en effet le risque de malaise et de déshydratation par son action perturbatrice des mécanismes de régulation thermique du corps.

En conséquence, par mesure de prévention et afin de limiter les risques pour la population, durant la durée de la vigilance météorologique de niveau rouge :

- **la tenue d'évènements sportifs est interdite dans le département du Loiret, à l'exception des évènements se déroulant dans des salles climatisées, à compter du dimanche 21 juin à 12h00 et jusqu'à la fin de la vigilance rouge canicule ;**
- **la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique.** Cette interdiction ne s'applique pas aux terrasses des établissements titulaires des autorisations requises ni aux manifestations dûment autorisées bénéficiant d'une autorisation temporaire de débit de boissons.

La préfecture du Loiret a réuni en fin d'après-midi l'ensemble des maires du département en visioconférence pour préparer au mieux les heures et les jours à venir.

En période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes.

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **buvez** régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif ;

Cabinet du préfet

Service régional de la communication interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35

Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1

- **rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- utilisez ventilateur et/ou climatisation, si vous en disposez ;
- **fréquentez des lieux climatisés** ou frais près de chez vous (lieux de culte, grande surface, cinéma, bibliothèque municipale...);
- **évittez de sortir aux heures les plus chaudes** ;
- **évittez les efforts physiques** ;
- pensez à **donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- **mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;
- **n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant**, en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Le danger est plus fort pour les bébés, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux et de jeter des mégots de cigarette sur le bord des routes et des autoroutes.

Pour tout renseignement, un numéro vert national, « canicule info services » est à disposition au 0800 06 66 66.

Pour plus d'informations :

<https://www.vivre-avec-la-chaueur.fr/>

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule